

## Communiqué de presse

Montrouge, le 26 octobre 2020

### **SODICA Corporate Finance conseille MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE dans le cadre de la cession de ses deux cliniques MCO au Groupe C2S**

Le 30 septembre 2020, MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE cède ses deux cliniques MCO au Groupe d'hospitalisation privée C2S. Cette opération permet à MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE de se recentrer sur ses activités historiques.

Organisme à but non lucratif, MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE est un acteur majeur de la santé au niveau local avec ses 14 EHPAD, 7 espaces dentaires, 9 centres optique et 8 centres d'audition. Dans le secteur sanitaire, elle dispose du principal établissement d'Hospitalisation A Domicile (HAD) de Franche-Comté avec 160 patients pris en charge quotidiennement.

MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE réalise près de 65 M€ de chiffre d'affaires et compte près de 1 000 salariés répartis sur ses 41 sites au sein des départements du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

A travers cette opération, MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE se sépare de la Polyclinique de Franche-Comté, située à Besançon, et de la Polyclinique du Parc, située à Dole, deux établissements de référence sur leur bassin, disposant de plateaux techniques complets, d'une unité d'oncologie médicale et d'une maternité de niveau 2A pour la polyclinique de Franche-Comté. Ces deux établissements emploient 350 personnes et totalisent quelque 28 M€ de chiffre d'affaires.

Le Groupe C2S, accompagné par Eurazeo Capital, est un acteur majeur de l'hospitalisation privée en régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté avec 17 établissements et 2 structures d'Hospitalisation A Domicile (HAD).

Le Groupe C2S a été retenu par l'équipe dirigeante de MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE, à l'issue d'un processus concurrentiel mené par SODICA Corporate Finance, ayant suscité l'intérêt de plusieurs groupes de santé régionaux et nationaux.

Thierry Barbon, Directeur général de MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE déclare « *SODICA Corporate Finance nous a apporté une écoute, une disponibilité, une technicité et une réactivité qui ont fortement contribué à la réussite de cette opération de recentrage stratégique. L'implication des équipes qui nous ont accompagnés a été aussi intense que la nôtre, et l'intérêt de chacune des parties a été satisfait avec intelligence* ».

L'excellente collaboration entre SODICA Corporate Finance et l'équipe dirigeante de MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE a permis d'aboutir à la réalisation de l'opération dans un contexte sanitaire particulier.

Cette opération confirme la position de SODICA Corporate Finance en tant qu'acteur de référence sur le secteur de la Santé en France, grâce à sa proximité régionale et son expertise sectorielle.

### **Intervenants**

**Cédant** : MUTUALITÉ FRANÇAISE COMTOISE (Thomas Jouannet, Thierry Barbon, Eric Poncet)

**Acquéreur** : Groupe C2S (Jean Rigondet, Michaël Atallah, Nicolas Valentin)

### **Conseils cédant**

M&A : SODICA Corporate Finance (Laurent Le Hénaff, Anne de Lary, Thomas Martin)

Juridique : Lamartine Conseil (Cédric Sapède, Gibril Douibi)

VDD financière : Advance Capital (Thomas Récipon, Aymeric Manceron, Ronald Gomez, Olivier Poncin)

### **À propos de SODICA Corporate Finance**

SODICA Corporate Finance est la solution Conseil du groupe Crédit Agricole en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière des PME et ETI.

SODICA Corporate Finance accompagne, dans leurs projets, les entreprises et les dirigeants actionnaires dans tous les secteurs d'activités. SODICA Corporate Finance conseille les PME et ETI sur leurs opérations de haut de bilan tant en France qu'à l'international, grâce à son propre réseau de partenaires.

Les équipes de SODICA Corporate Finance sont situées en région et à Paris, garantissant ainsi la proximité de l'expertise et la connaissance des territoires.

SODICA Corporate Finance a développé des expertises sectorielles renforcées, avec des équipes spécialisées dans plusieurs grandes filières : vins et spiritueux, agroalimentaire, immobilier, aéronautique, santé, luxe, et hôtellerie- tourisme.

SODICA Corporate Finance intervient notamment en appui d'expertise en Corporate Finance des réseaux bancaires et des entités du groupe Crédit Agricole, au service de leurs clients.

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

[www.ca-sodica.com](http://www.ca-sodica.com)

Contact presse : Marie-Catherine Cornic – [marie-catherine.cornic@ca-sodica.com](mailto:marie-catherine.cornic@ca-sodica.com) - 01 43 23 43 69